

CNAHES, 63 rue Croulebarbe, 75013 PARIS

Tél. : 06 72 60 79 34

e-mail : info@cnahes.org

site : CNAHES.org

la lettre

Numéro 23 - avril 2006

C'est donc le le 28 juin prochain (veille de notre assemblée générale) qu'aura lieu à l'IrteSS de Dijon 2-4 rue du Professeur Marion, notre journée d'étude :

L'évolution du rapport formation - qualification dans l'histoire de l'éducation spécialisée

Concepts mêlés, au point d'être parfois confondus, formation et qualification découlent d'une pratique ou d'un exercice qui va en secréter le besoin. Pourtant, l'objectif de ces deux notions n'est pas tout à fait identique. Alors que la formation, dans sa démarche instituante, est centrée sur la fonction dont elle cherche à transmettre les principes, la qualification est davantage axée sur le besoin de reconnaissance sociale et sur l'aspect statutaire. Ces deux notions peuvent souvent se retrouver dans une synergie favorable à l'exercice professionnel, mais il est également possible qu'instituant et institué entrent en tension, si d'aventure, et compte tenu des enjeux, la qualification devient première par rapport à la formation. Dans ce contexte, l'évolution du rapport formation-qualification est particulièrement instructive.

Guy Dréano

Matin

- 9 h Accueil des participants
- 10h **ouverture** Jean Luc Debard, directeur de l'IRTESS de Dijon et de Gisèle Daclin, responsable régional du CNAHES
- **Présentation de la journée** Guy Dréano, vice président du Cnahes,
- 10h15-10h45 **La protohistoire de la formation les débuts de son institutionnalisation jusqu'à 1958** - Etienne Jovignot, ancien secrétaire général du Comité d'entente des écoles
- Débat 10h45 -11 h

● 11 h -11h 30 **Une approche comparative des premiers lieux, le choix de Lausanne--** Claude Pahud, Directeur honoraire et fondateur

● 11h30-12h **Une formation à l'école de cadres de Montesson en 1950**, le témoignage de Pierre Lalire

● Débat 12h 12h15

● Repas sur place

Après midi

● 14h **présentation de l'après-midi** Guy Dréano

● 14h05 -14 h30 **L'idée de diplôme a fait son chemin, les premières traces** Françoise Tétard, Historienne ingénieur au CNRS, vice présidente du Cnahes

● 14h 30 -14h45 **Les accords de travail Aneji Unar ; 1958 un moment charnière** Pierre Lalire, membre fondateur de l'ANEJI

● 14h45 15h débat

● 15h -16 h **La fabrication : vicissitudes et premières modifications du diplôme jusqu'à sa réforme** E Jovignot

● 16h -16h 15 débat

● Pause 16h15 -16-45

● 16h45 -17 h30 **Les logiques de la réforme et de l'évolution de la formation jusqu'alors** Dominique Susini, Directeur de l'IRTS de Besançon, Membre du bureau du GNI

● 17h30 -18 h débat et clôture

Soirée amicale

N'oubliez pas de régler votre cotisation avant l'assemblée générale : 20 euros pour les personnes physiques, 65 euros pour les personnes morales et 8 euros pour les étudiants.

Chèques à l'ordre du CNAHES à adresser au trésorier : Roger Hueso, 5 bis rue de la Minière, 91410 DOURDAN

Jacques Guyomarc'h, une vie au service de la jeunesse inadaptée

J'ai fait la connaissance de Jacques Guyomarc'h en 1963, lorsque je suis arrivée à l'ANEJI (Association nationale des Educateurs de Jeunes Inadaptés) pour y occuper le poste de secrétaire générale administrative. Il était alors depuis peu le président de l'association, après en avoir été le secrétaire général depuis sa création en 1947. Il était aussi le directeur du Centre d'Observation de la Prévalaye, près de Rennes, qu'il avait fondé en 1944, juste après la libération de la Bretagne. J'ai tout de suite apprécié sa grande chaleur humaine, son dynamisme, la foi et la ténacité qu'il mettait dans son action au service des jeunes en difficulté, son sens de l'humour aussi. Bien plus tard, en 1994, je l'ai retrouvé lors de la création du CNAHES. En 1997, pour préparer un exposé sur les débuts de la Prévalaye, j'ai passé une journée avec lui et son épouse, Juliette, dans leur maison de Saint-Malo, et ils m'ont raconté les débuts du Centre d'Observation de la Prévalaye, dans les conditions extrêmement difficiles qui étaient celles de 1944-1945. Par la suite, il cumulera ces responsabilités avec d'autres, ce qui en dit long sur sa mobilisation au service des jeunes et sur sa puissance de travail.

Né à Paris et vivant dans le 15^e arrondissement, Jacques était étudiant en lettres à la Sorbonne en 1939. Lorsque la guerre éclate. Mobilisé, il se trouve à Nancy lors de l'invasion allemande, à laquelle il échappe de justesse. Rentré à Paris, il suit une formation organisée par le Secrétariat Général à la Jeunesse et destinée à former de futurs cadres pour les centres de jeunesse que l'on créait alors, afin d'éviter aux jeunes de se trouver embrigadés par les Allemands. Il travaillera ensuite à la formation de ces cadres au Château de Sillery, à Savigny-sur-Orge.

Il se marie le 11 octobre 1941. Juliette et lui se connaissent depuis plusieurs années par les mouvements de jeunesse du quartier dont ils sont membres actifs depuis longtemps. Jacques est alors en Bretagne, car il a reçu mission de créer à l'hôpital psychiatrique de Rennes (où existait déjà un centre d'accueil pour les mineurs délinquants) un centre d'observation pour la jeunesse délinquante, conformément aux statuts-types donnés aux ARSEA par le Secrétariat d'Etat à la Santé.

En juin 1944, Juliette le rejoint dans des conditions rocambolesques, à vélo depuis Paris alors que la Normandie et la Bretagne sont en plein débarquement. Et en octobre, tous deux s'installent dans les baraquements laissés par les Allemands à la Prévalaye, domaine dont ils ont incendié le château avant leur départ. Jacques doit alors tout faire : il n'y a pas d'eau, pas d'électricité, pas de cuisine, pas de meubles : il faut tout trouver, les matelas, les ustensiles de cuisine, la nourriture (rarissime en 1944 !), affronter la désorganisation des transports et de l'administration, le manque d'essence... Conditions que ceux qui ne les ont pas connues ont peine à imaginer aujourd'hui.

Parallèlement, en mars 1944, se crée la Fédération bretonne pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (celle-ci n'avait pas pris le nom d'ARSEA parce qu'elle regroupait plusieurs associations déjà existantes). Jacques en est le secrétaire général administratif, fonctions qu'il assumera de pair avec la direction de la Prévalaye.

En 1947, c'est l'ANEJI qui voit le jour, dont Jacques est le secrétaire général, puis le président et enfin le président d'honneur lorsqu'il cède le poste de président à Marc Ehrhard.

Il va occuper ensuite de nombreuses responsabilités dans le secteur de l'enfance inadaptée : directeur du CREAM de Bretagne, qui a succédé à la Fédération bretonne, vice-président de l'AIEJI (Association Internationale des Educateurs de Jeunes Inadaptés). Il participe à la fondation de l'IRTS de Bretagne, dont il sera le président. Enfin, en 1984, il fera partie des fondateurs du CNAHES dont il sera administrateur jusqu'à ce qu'il nous quitte.

A travers ces nombreux engagements au service des jeunes en difficulté et des éducateurs qui travaillent auprès d'eux, il a joué un rôle essentiel au plan national comme au plan régional, toujours avec l'énergie, la détermination, la générosité, le sens du service et la chaleur humaine que nous lui avons connus. Il est un des témoins de ces générations de pionniers sans lesquels la prise en charge des jeunes en difficulté et la professionnalisation du secteur de l'enfance inadaptée n'auraient pu devenir ce qu'elles ont été et ce qu'elles sont aujourd'hui. Son souvenir restera présent au cœur de beaucoup d'entre nous.

Chantal Duboscq

Lire aussi, sur le site <http://www.arass.org>, la biographie de Jacques Guyomarc'h rédigée par Daniel DUPIED, à partir des Archives du CREAM Bretagne-ARASS, du CNAHES, de notes d'entretiens et des carnets de Juliette Guyomarc'h,

Lectures

■ *Mémoire enracinée, mémoire déracinée*, Les conférences du séminaire tenu au Centre des archives du monde du travail (CAMT) à Roubaix les 16 et 17 octobre 2003, édition du CNAHES, 12 Euros, port compris, s'adresser au CNAHES.

■ Vincent Peyre et Françoise Tétard, *Des éducateurs dans la rue. Histoire de la prévention spécialisée*, La Découverte, Paris, 19 Euros.

■ Encore disponible : *Pratiques professionnelles et transmission en Rhône-Alpes - Années 1950-1960*, Actes de la journée d'étude du 4 novembre 2004 à Bron. 10 Euros, port compris. S'adresser à Jean Royer, Villa d'Or, 50 rue de la Marne, 69500 BRON.

■ Christiane Pécriaux, *Le couvent à sabots*, Ed. Amalthée - 375 pages - 20 Euros. Récit d'une jeune infirmière arrivant en 1948 dans une "maison de correction" tenue par des religieuses.

■ Guénolé Calvez, *Les riverains de l'eau rouge*, chez l'auteur : Lampaul - 29830 Ploudalmézeau - Récit d'un jeune éducateur (à la retraite aujourd'hui) ouvrant un centre d'observation en Bretagne au début des années 60.

■ Le n° 9 de *MELAMPOUS*, revue de l'Association Française des Magistrats de la Jeunesse et de la Famille, est paru sur le thème "Les métamorphoses de l'enfance" - 20 Euros - Melampous - 23 avenue Rapp - 75007 Paris.

■ Les *Etudes tsiganes*, n° 17, "Nomadisme et société - Entre fracture et résistance", avec un hommage à Bernard Provot. www.etudestsiganes.asso.fr

La question des dossiers de jeunes

Une initiative de la Direction des Archives de France et du CNAHES (Conservatoire national des archives et de l'histoire de l'éducation spécialisée). En collaboration avec : la direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, la direction générale des Affaires Sociales, les Archives départementales de Maine- et- Loire, le Centre d'exposition « Enfants en Justice XIX e -XX e siècles »

Les dossiers individuels sont omniprésents dans les pratiques, à tous les niveaux de la prise en charge (tribunaux, services sociaux, brigades des mineurs, centres et services d'accueil et de suivi, Aide sociale à l'enfance, Administration Pénitentiaire...). Tous les acteurs qui les animent participent à la création de dossiers individuels selon leurs propres méthodes et exigences. Le contenu de ces dossiers diffère ainsi grandement d'une époque à l'autre, d'une pratique à l'autre, voire parfois d'une région à l'autre.

Si les dossiers de jeunes manquent de définition juridique et si l'on ignore en grande partie l'étendue de ce qu'ils recouvrent, en revanche le Droit intervient de manière plus ferme au titre de la conservation. Par exemple, la circulaire du 19 novembre 1987 préconise l'obligation de versement pour tous les documents antérieurs à 1960, émanant aussi bien des établissements et services du secteur public que du secteur associatif (parmi lesquels figurent les dossiers de mineurs et de jeunes majeurs) ; ces pièces devant être remises dans leur intégralité aux services d'archives départementales. Ces textes, qui n'ont pas force de loi, auraient pu être l'amorce d'une politique de collecte concertée au niveau national. Or, on ne

peut que constater l'absence d'une telle politique jusqu'à aujourd'hui. Les inévitables problèmes du tri, de la sélection, voire de la destruction, sont jusqu'à maintenant gérés au cas par cas, selon la place disponible dans les différents services d'archives qui ont accueilli ces dossiers.

Les quelques recherches menées sur ces documents, après obtention d'une dérogation et avec la garantie de respecter l'anonymat et la vie privée des personnes concernées, ont cependant montré l'intérêt historique exceptionnel de ces corpus. C'est le cas par exemple des "écrits de jeunes". Outre le nouvel éclairage qu'ils apportent sur l'histoire de la prise en charge et de la justice des mineurs, ils offrent des pistes de recherche innombrables sur l'histoire de la psychiatrie infantile ; de la guerre vécue par les jeunes ; de la scolarité et du travail des jeunes ; de la sociabilité des bandes et de leurs loisirs ; de la condition de la femme ; de l'homosexualité ; sur l'histoire enfin de l'immigration... Il y aurait bien d'autres terrains à exploiter.

Pour aborder cette question sous toutes ses facettes, quatre séances de travail sont prévues qui seront amorcées par un exposé et s'ouvriront à un large débat entre archivistes, chercheurs et professionnels du secteur.

Comité scientifique : Roger Bello, président du CNAHES, ancien directeur de l'AVVEJ ; Pascal Even, direction des Archives de France ; Mathias Gardet, historien, Université de Paris 8, chercheur associé au CHS- XX e siècle ; Hélène Lhoumeau, mission des Archives nationales, ministère de la Santé et de la Solidarité ; Agnès Seguin, archiviste, chargée de mission du CNAHES.

Séance de travail n°1

Les textes législatifs et réglementaires : à la recherche des dossiers

Le vendredi 5 mai 2006 De 9h00 à 13h00

Direction des Archives de France Salle d'Albâtre, 60 rue des Francs-Bourgeois 75003 Paris

Préinscription par mail : info@cnahes.org

L'accès aux dossiers de jeunes, tant par les mineurs ou pupilles (ceux que l'on appelle "les usagers") que par des personnes extérieures, a fait l'objet ces dernières années de débats provoqués en partie par de nouvelles mesures législatives qui en ont profondément modifié les règles. Pourtant, sauf exception, le dossier individuel en tant que tel semble avoir été largement ignoré du Droit positif au point de pouvoir dire que l'entité dossier n'est pas ou rarement un objet juridique. Seul l'accès aux "documents relatifs à la prise en charge" est exigé sans qu'il ne soit quasiment jamais fait allusion à leur conservation au sein d'un dossier ni désigné un contenu minimal devant y figurer.

Intervenante pour amorcer le débat : Catherine Taglione, juriste, formatrice à l'IRTESS de Dijon

Programme des prochaines séances de travail

Le 19 octobre 2006 : **Quels dossiers ? Quels contenus ? Un essai de typologie**

Aux Archives départementales de Maine-et-Loire à Angers

Le 10 janvier 2007 : **Vers une politique de collecte**

A la Direction des Archives de France à Paris

Le 15 mars 2007 : **Que nous racontent les dossiers ? L'exemple des centres d'observation**

Au Centre d'exposition « Enfants en Justice XIX^e-XX^e siècles », CAE ferme de Champagne à Savigny-sur-Orge

juin 2007 : **Écrits protégés, écrits ignorés. Problème de sources et de communicabilité**

Deux journées d'études aux Archives départementales de Maine-et-Loire à Angers

Ile-de-France Rappel de l'après-midi de sensibilisation aux archives de l'éducation spécialisée,

le 16 mai 2006 de 13 h 45 à 16 h 30 à Buc – Ressources, Ibis, rue Louis Massotte – 78530 BUC

Tel : 01 39 20 19 94. S'inscrire, par courrier CNAHES Ile de France 23, rue du Jeu de Paume – 78180 MONTIGNY le BRETONNEUX, ou par courriel : pvbello@modulonet.fr

Ce temps de réflexion, ouvert à tous s'appuie, tout d'abord, sur la présentation de deux expériences réalisées par des étudiants de BUC sur la base des matériaux qu'offrent les archives institutionnelles (dans les divers lieux de stage ou d'emploi et également à Buc-Ressources) :

**Le parcours de l'usager* - Claude MAUPETIT, responsable de formation à BUC, Marie-Christine DAVID, directrice de l'EFPP et des étudiants de 3^{ème} année.

**Le travail aux archives comme parcours de formation professionnelle* - Isabelle ULLERN-WEITE, responsable de formation à BUC et des étudiants de 1^{ère} année.

Ensuite, *Présentation du MEMENTO d'ARCHIVES* par Agnès SEGUIN, archiviste du CNAHES.

Ces interventions seront suivies d'un débat avec la salle.

Nouvelles du CAPEA

Le CAPEA va prochainement intégrer dans ses collections deux fonds d'importance :

Les archives du couple Alfred et Françoise BRAUNER

Alfred BRAUNER est docteur ès lettres et Françoise BRAUNER est pédiatre et pédo-psychiatre. Peu après leur mariage en 1935, le couple commence à prendre en charge des enfants victimes de la guerre (en Espagne et en France).

En 1950, ils font partie des créateurs du Groupement de recherches pratiques pour l'enfance (GRPE) qui ouvre le Centre de traitement éducatif pour enfants et adolescents de Saint-Mandé. Le couple y travaille jusqu'en 1982.

Parallèlement, Alfred et Françoise constituent une collection de dessins d'enfants réalisés par des enfants ayant vécu les principaux conflits du XX^{ème} siècle (Guerre d'Espagne, Seconde guerre mondiale), puis par des enfants nés après la guerre (1986), et enfin par des enfants autistes. A partir de leurs expériences et de leur collection, le couple réalise de nombreuses publications, mais aussi des films et des expositions qui ont un retentissement international. Françoise BRAUNER est décédée en 2001 et Alfred en 2003.

En janvier dernier, à la demande du fils du couple, nous avons déménagé la majeure partie de ces archives qui ont fait l'objet d'un récolement sommaire. Nous pouvons remercier à cette occasion l'association Accueil de la mère et de l'enfant qui héberge momentanément le fonds en attendant son transfert au Centre des Archives du Monde du Travail.

Le fonds du Docteur Pierre STRAUS:

Pierre Straus est né à Angers en 1915. Il est mort de maladie en 1992 dans la région parisienne. En 1936, il passe un baccalauréat de droit avant de se tourner vers la médecine. Son activité en pédiatrie sociale commence en 1950, quand l'Organisation Internationale des Réfugiés l'envoie en Australie pour convoyer des familles entières de personnes déplacées. Puis, il devient médecin consultant dans les camps de réfugiés en Italie et en Allemagne.

De retour en France, il exerce la pédiatrie dans divers hôpitaux de Paris. En tant que médecin hospitalier, ses publications cliniques sont nombreuses mais l'originalité de son parcours réside surtout dans ses travaux de pédiatrie sociale. C'est ainsi qu'en 1961 il mène une vaste enquête sur l'hospitalisation des enfants dans la région parisienne. Elle est publiée par l'Institut National d'Hygiène et est suivie par une étude sur la santé des enfants de travailleurs migrants.

En travaillant sur les raisons de l'hospitalisation des enfants, son attention est attirée par la maltraitance. Cette douloureuse question va l'obséder de 1965 jusqu'à sa mort. A la demande du ministère de la Santé, il dirige en 1975 la première enquête consacrée à ce problème qui sera suivie de la publication du livre collectif *Les mauvais traitements envers les enfants*. Son combat se prolonge par l'écriture de nombreux articles ainsi que des déplacements dans toute la France pour revoir lui-même des enfants qu'il a soignés et pour répondre à de nombreuses demandes d'intervention ainsi qu'à des expertises auprès des tribunaux.

En parallèle de ses recherches, il est à l'origine de plusieurs associations importantes dont la plus célèbre est l'AFIREM qu'il crée avec quelques collaborateurs en 1979 et qui travaille dans le domaine de l'enfance maltraitée.

Ce fonds nous est donné par la Bibliothèque Universitaire d'Angers. Il a été classé par Marie-Amandine WISZ, étudiante en master I à l'Université d'Angers avant d'être accepté par notre Commission d'entrée des fonds en janvier dernier.

Enfin, nous remercions ici M. André HEINRICH qui nous a fait parvenir plusieurs numéros de la revue *Educateurs*. Cependant, notre collection n'est toujours pas complète ; n'hésitez donc pas à nous envoyer les exemplaires qui pourraient « encombrer » vos greniers !

Agnès SEGUIN